

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.161 — QUARANTIÈME ANNÉE — DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Announcements Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 2 fr. — Faits divers : 3 fr. — Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr. — Les insertions sont exclusivement reçues. — A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux. — A Paris : L'Agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

**ABONNEMENTS**  
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 3 Mois 9 fr. 6 Mois 17 fr. Un An 32 fr.  
Autres départements et l'Algérie... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Étranger (Union postale)... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Is sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## Aujourd'hui : Six Pages

### Chronique Parisienne

Les humoristes. — Nos concierges. France. — Les sans-gêne. — Les écrivains et les maladroits. — La boule de neige suisse. — Procès et procès. Les exemptés. — Au prix qu'est le beurre.

Ils ont, les dessinateurs humoristes, de véritables trouvailles : quand la guerre sera finie, même avant qu'elle ne le soit, il ne sera pas indifférent de composer des albums qui présenteront le plus vif intérêt. Chacun de ces artistes a son genre, on pourrait presque dire sa spécialité. Le dessinateur Pouliot est le peintre ordinaire, le chroniqueur imagier, du fosse parisien : presque toutes ses compositions sont de petits chefs-d'œuvre. La dernière qu'il ait produite représente un épisode de la guerre pour rire : les enfants sont armés, on sait comment ; ils ont reculé — qui sait où ? — de vieux képis, d'étonnantes moustaches, des sabres, des épées, des fanions, des ferreaux variés figurant des projectiles, et séparés en deux camps, ils se battent avec acharnement. Sur le seuil d'une maison, telle qu'il s'en trouve dans les quartiers excentriques, a surgi la concierge, balai en main, menaçante...

Sans c'est le chameau de concierge, on regardait la bataille. Sans nous arrêter à la forme bien fauvonnienne de cette exclamation, nous admirons sans réserve, le dessin, merveilleux de composition et de simplicité. C'est bien l'enfant parisien né tout à fait dans le peuple ; il est là comme il sera dans la vie, légèrement et légèrement charpenté, maigrichon, pilot, lesse et hardi, bien qu'il fût devant le balai de la concierge. La concierge, à Paris, est une puissance devant laquelle de plus fiers que le gosse canari et baissent pavillon.

Au fait, on voit, par l'image, que l'homme n'est pas né pour être concierge. Au fait, on voit, par l'image, que l'homme n'est pas né pour être concierge. Au fait, on voit, par l'image, que l'homme n'est pas né pour être concierge. Les enfants de chaque pays ont un type particulier, une physiognomie spéciale. Paris voit passer maintenant des colonies de petits républicains qui ne ressemblent en rien aux enfants poussés sur son pavé. Mais toute cette génération, née d'hier, a le même mot écrit au fond du cœur, le mot France ; sur le visage des gosses de Pouliot, il transparaît ce mot, il s'inscrit en lumière, et c'est beau.

Une protestation s'éleva dans toutes les grandes villes, surtout à Paris. Mais cette protestation porte sur l'audace imprudente et aussi sur l'inexpérience naïve des gens, chauffeurs, cochers ou charretiers, chargés de conduire des véhicules qu'on appelle des automobiles. En pleine avenue des Champs-Élysées, c'est-à-dire sur une voie d'une largeur prodigieuse, un étranger, appartenant au grand monde et conduisant lui-même son auto, a écrasé stupidement deux piétons, deux soldats blessés convalescents. On se demande à quoi attribuer cette brutale maladresse ? Ne cherchons pas, elle est due simplement au caractère du conducteur, un étranger, très qualifié. Dans le Midi-Ouest, on est habitué à ce sans-gêne des voisins de frontière.

Il y a quelques années, me trouvant à Biarritz, je fus épouvanté de la vitesse qu'imprimaient à leurs voitures les touristes espagnols ; on me dit qu'on était habitué à ces excès, les Espagnols n'ayant peur de rien. Peu après, suivant en auto l'étroit chemin qui conduit à Cambo, encaissé entre une pente presque à pic et une colline, je vis arriver à une allure désordonnée une voiture, laquelle, sans avertissement préalable, avait tourné un coude du chemin et dut s'arrêter net, phare contre phare devant notre voiture. C'est le cas de dire que nous n'en mentionnons pas large ; nous échappâmes tout simplement à la mort. Oh ! ce sont les voitures espagnoles ; il n'y a qu'à faire attention. Voilà, il n'y a qu'à faire attention, n'est-ce pas ?

Mais, en plein Paris, sur une voie exceptionnellement large, nous constatons avec stupeur l'absence de toute précaution à l'égard des piétons. On sait le mécanisme de ce genre d'affaire commerciale, quand s'intitulent chez nous : La Boule de Neige, consiste dans l'achat de montres, fabriquées, assure-t-on, à Besançon. Mais le siège de l'affaire est à La Chaux-de-Fonds, en Suisse. On sait le mécanisme de ce genre d'affaire commerciale, quand s'intitulent chez nous : La Boule de Neige, consiste dans l'achat de montres, fabriquées, assure-t-on, à Besançon. Mais le siège de l'affaire est à La Chaux-de-Fonds, en Suisse.

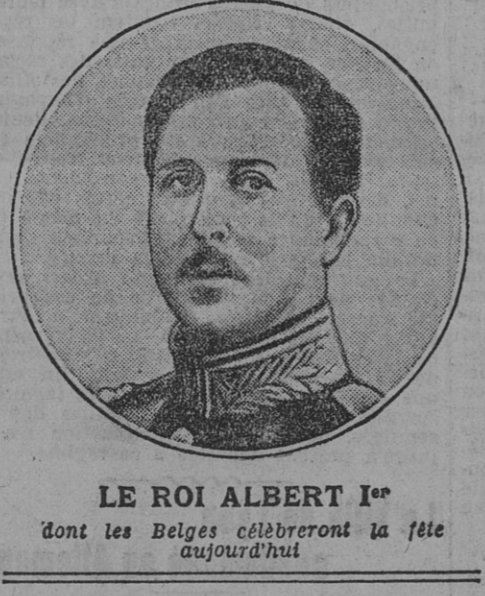
Il finit par avoir une montre pour rien : admirable combinaison ! Seulement, y a-t-il empêchement, force majeure, etc. Nous n'en savons rien, mais les clients de ces derniers mois ne viennent pas à La Chaux-de-Fonds, ils ne reçoivent plus de réponse. On se demande si les avions allemands n'ont pas, par hasard, atteint la maison de la Boule de Neige et fait fondre toutes les boules, auquel cas, ce ne serait pas demain que les clients regarderaient l'heure à la montre promise. Le temps s'écoule, anormal, il convient donc de vivre avec prudence sans rien livrer au hasard, surtout quand les transactions s'effectuent à l'étranger. Les Boules de Neige en formation n'ont qu'à attendre. En tous cas, sachez que la Chaux-de-Fonds et Le Locle sont deux bourgs de la même région suisse, où l'on fabrique uniquement de l'horlogerie ; si je pourrais donc que les montres y fussent fabriquées au lieu de l'être à Besançon, à côté, ce qui est notre meilleur centre d'horlogerie française.

Et voici que les procès en cours se déroulent, s'achèvent, laissant après eux de pénibles impressions. A Marseille, les condamnations très sévères données à réfléchir par les négociants qui recherchent les marchés de l'étranger. Dans le Nord, un acquittement met hors de cause des négociants pour lesquels le délit de fraude n'était pas assez établi dans une affaire d'alimentation. On assure que d'autres marchés vont être épluchés ; à cela personne ne voit d'inconvénient ; il n'y aura jamais trop de lumière si, d'autre part, on taxe les bénéfices des adjudicataires on aura fait, pensons-nous, tout le possible pour arriver à empêcher tous les genres de tricherie.

Toutes ces affaires, suivies avec attention par le public de tous les centres importants, distraient tant soit peu les esprits jusqu'aux uniquement appliqués aux soucis personnels. En ce moment, on s'occupe des fraudes en matière d'exportation. Tous les exemplaires qui ont passé par les mains des docteurs Lombard et Laborde vont subir un nouvel examen. Les avis sont partagés : ceux-ci veulent croire que ces médecins n'ont pas osé fournir des certificats à des individus absolument sains et vigoureux. Un autre avis est tout à fait contraire à celui-ci.

Et, bien entendu, de là à insinuer que cette affaire n'était point la seule, il n'y a qu'un pas ; ce pas, on le franchit. Nous voulons penser que les abus sont isolés de même nous croyons qu'il s'en est produit dans les sens les plus opposés. Ce qui est sûr c'est que l'on attend avec impatience le moment des débats. Attendez, c'est vraiment une occupation : on attend la fin d'un procès comme on attend la démission d'un ministre. A ce propos, on commente la petite révolte d'une ville normande dans laquelle les marchands se sont permis de faire payer le beurre trois francs soixante le kilo ! Et alors que dirons-nous : ce prix-là nous irait si bien !

**UNE MARSEILLAISE**  
Le mauvais temps qui a sévi hier dans toute la France, et plus particulièrement entre Paris et Lyon, a provoqué de graves perturbations dans les services télégraphiques et téléphoniques. Par suite de ces perturbations, les communications ont été très longuement interrompues entre Marseille et Paris, et nous avons été privé de la plus grande partie des dépêches de nos correspondants. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.



LE ROI ALBERT 1<sup>er</sup> dont les Belges célébreront la fête aujourd'hui

**Suédais au service de la France**  
Le Stockholm Dagblad, a fait connaître que le comte Gilbert Hamilton, ancien chef d'escadrons de la garde royale, avait été nommé officier d'ordonnance de l'empereur d'Allemagne. Le fait est exact, et cette faveur, dont un officier suédois a été l'objet, a été exploitée non sans éclat par la presse germanophile. Mais il n'est pas juste de dire que dans les rangs de notre armée, se trouvent des Suédois qui librement sont venus combattre pour la France. Ceux qui ont connu la Suède, pendant le règne de Charles XV, peuvent se souvenir que plusieurs des officiers de la première et de la seconde garde s'honorèrent de porter la croix de la Légion d'honneur qu'ils avaient méritée en servant dans notre armée. Des officiers de la marine suédoise faisaient aussi des campagnes dans notre flotte. Les liens entre les armées française et suédoise étaient alors très étroits.

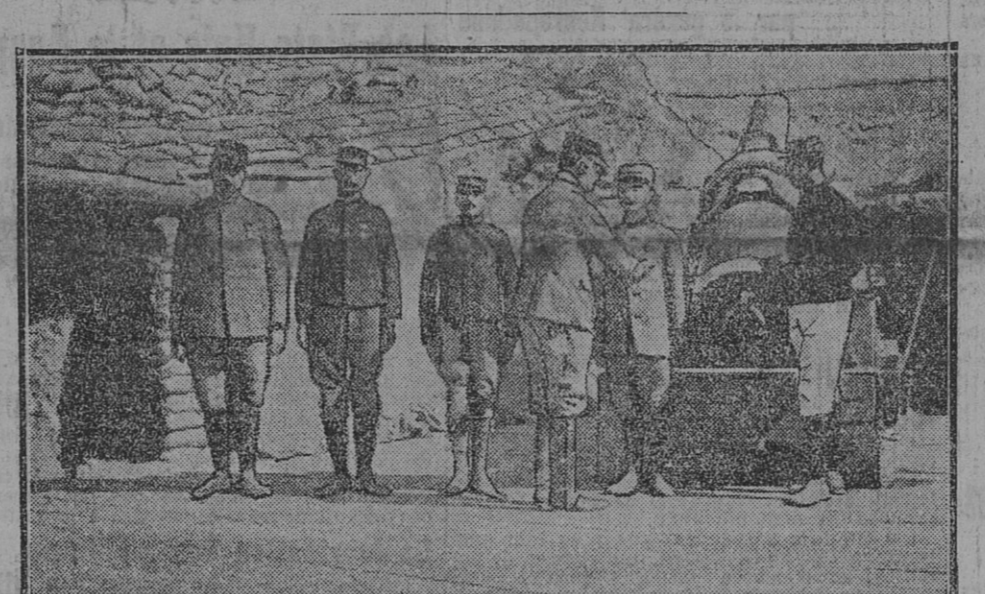
Le souvenir de cette camaraderie militaire ne s'est pas perdue, car les grands quotidiens suédois ont applaudi à la décision d'un officier distingué, le capitaine d'artillerie breveté Guillaume Gredin, de donner sa démission pour s'engager dans l'armée française. Les liens entre les armées française et suédoise étaient alors très étroits. Une situation aussi brillante que celle du comte Hamilton ne lui a pas été offerte, mais nous devons apprécier d'autant plus l'acte chevaleresque du capitaine Gredin. A son exemple plusieurs Suédois se sont engagés dans la légion étrangère et nous savons que trois d'entre eux sont morts en combattant pour la France ; plusieurs ont été blessés et l'un d'eux si grièvement qu'il est devenu aveugle.

## 469<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

### Communiqué officiel

Paris, 13 Novembre.  
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :  
En dehors de quelques actions d'artillerie en Artois et en Champagne, au sud de Saint-Souplet, on signale au cours de la nuit de vifs combats à la grenade dans la région de Chaulnes, ainsi qu'au sud de Somme-Py, dans la région de la butte de Souain.

### Une cérémonie de remise de Croix de Guerre sur le front des Dardanelles



Après avoir réuni la batterie, le capitaine Caujolle, commandant la batterie de 240, remet la Croix de guerre à quatre braves, cités à l'ordre de l'artillerie, et qui se trouvent être tous des Marseillais. De droite à gauche, le capitaine Caujolle ; notre concitoyen J.-J. Achilli, avocat au barreau de notre ville ; Coder et Coullayas, monteurs électriciens, et M. Gérard, adjudant-chef, une sympathique figure connue de tous nos voyageurs de commerce de la place ; à droite, le brigadier Cayol, également Marseillais.

### PROPOS DE GUERRE

#### Gare aux Espions !

On ne mettra pas de l'idée que nous sommes environnés d'espions au service de l'Allemagne, il circule à cette heure dans Marseille des quantités d'individus qui, sous le couvert d'une vague occupation commerciale ou autre, renseignent nos ennemis sur ce qui se passe dans notre cité maritime. Avec l'expédition balkanique, le rôle de notre port est d'une importance capitale ; il n'est pas besoin d'être bien malin pour comprendre l'intérêt capital qu'ont les Allemands à entretenir dans nos murs, sur nos quais et autour de nos gares une armée de mouchards. La haute intelligence de M. Georges Servière, jointe à de rares capacités professionnelles, lui valut bientôt une situation importante dans le monde industriel de la région du Sud-Est, où une importante Société s'appuyait sur son Conseil d'administration.

Mais l'ex-officier qu'était à ce moment le jeune ingénieur ne s'était pas détaché de l'armée. Fils de soldat, il était demeuré soldat, et le coup de clairon qui, le 2 août 1914, fit bondir tous les Français au secours de la Patrie, retrouva à son poste l'ingénieur Servière. Motivé dès l'ouverture de la campagne comme capitaine dans son ancien régiment, ce même 2<sup>e</sup> d'artillerie où il était entré avec ses deux régiments d'infanterie, le capitaine Servière fut nommé chef de bataillon des Vosges. Après la Marne, il se battit dans la Somme. Ses grandes qualités techniques, son énergie et ses dons exceptionnels d'organisation lui valurent le commandement d'une section d'autos-canon, lorsque se firent sentir les premiers symptômes du mal qui devait porter la fin au plus vaillant officier. Insuffisamment diagnostiqué peut-être, il fut atteint de la grippe, et mourut le 10 novembre 1915, victime de la grippe, et mourut le 10 novembre 1915, victime de la grippe, et mourut le 10 novembre 1915, victime de la grippe.

**Le Jeuneur Sacci est mobilisé**  
Ce jeuneur ne nous rejoint pas ! Il y a quelque vingt-cinq ans, pour le moins, que Sacci révolutionna le monde gastronomique par ses prouesses d'abstinence alimentaire. Il demeura jusqu'à quarante jours sans manger. Actuellement, puisque le voici mobilisé — classe 1887 — dans les infirmiers, à Tunis, si, d'aventure, le ravaillement se fait un jour quelque peu attendre, Succi ne s'en tourmentera pas. S'il n'est plus jeune, il peut toujours jeûner.

### IL Y A UN AN

#### Samedi 14 Novembre

Situation stationnaire sur tout le front, de la mer du Nord à l'Alsace. A Saint-Omer, mort du maréchal lord Roberts, âgé de 82 ans, venu pour inspecter les troupes anglo-indiennes. Sur les rives de la Vistule, une offensive allemande oblige les avant-gardes russes à se replier vers Ryryn et Wodavek. Au sud de la mer Rouge, bombardement des forts turcs de Cheikh-Satd par les Anglais. A Andrinople et à Constantinople, révoltes contre les officiers allemands. En Angleterre, le Parlement vote un nouveau crédit de guerre : 5 milliards et demi.

## Lettre d'Angleterre

De notre correspondant particulier

Le général Joffre à Londres. — L'influence de sa visite. — Ce qu'en pense un policeman. — Les fautes des alliés d'après Bernhardt. Les cheveux de Lloyd George. — Comment Joffre m'apparut. — Nous changeons nos habitudes.

Londres, 10 Novembre.  
Le changement du ministère en France, la venue à Londres du général Joffre et, aujourd'hui, la nouvelle que lord Kitchener, après avoir remis à M. Asquith la direction du War Office, est parti pour une destination inconnue, chargé d'une mission officielle qui sera de longue durée, tous ces événements tiennent l'intérêt en haleine et donnent naissance à toutes sortes de rumeurs. De ces trois événements la visite du général Joffre sur le plus sensationnel ; elle fut aussi accueillie comme un présage de meilleurs jours ; l'on sentit de suite que quelque chose allait se passer et que nous allions sortir de l'état d'attente dans lequel nous moisissions.

Cette arrivée inattendue, le lendemain même de la formation du nouveau ministère Briand, et à la veille de la déclaration de la guerre, a été un coup de théâtre qui, d'un coup de maître, dont il faut féliciter M. Briand. Le Cabinet anglais convoqué pour son premier conseil après le rétablissement de M. Asquith et à la veille de la déclaration de guerre par ce dernier à la Chambre des Communes, avait déjà commencé à délibérer quand il apprit que le général venait d'arriver ; il avait voyagé la nuit et avait déjà eu une conférence avec Kitchener. Le Conseil de Cabinet, suspendi de suite ses délibérations, et une conférence le remplaça entre les ministres, le général Joffre, notre ambassadeur et quelques officiers de notre état-major ; la conférence dura trois heures et demi. Nous avons appris par la déclaration de M. Briand, à la Chambre, que des résultats considérables furent obtenus et que, par suite, à la présence du chef de notre haut commandement militaire.

Un autre résultat que je puis signaler est l'effet que cette visite a eue sur le moral de nos troupes. Depuis que le général Joffre est venu en France, les nouvelles critiques parues dans la presse, faites à la Chambre des Communes et à celle des Lords, avaient démontré que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. La présence de cet homme d'action contrastant avec la vacillation et la faiblesse que l'on sentait suinter de chaque mesure du gouvernement, nous a donné du ton, et peut-être a redonné le blason du ministère chancelant de M. Asquith. L'avenir nous fixera à ce sujet.

Les paroles suivantes, que je relayai de la bouche d'un officier de notre état-major, ont produit un effet sur moi qui est difficile à décrire. « We are all right ; that's the man ! (Cela va bien ; voilà l'homme ! ) » Tandis que ces lignes parues dans le Times montrent ce qu'on pense, dans des milieux plus élevés. « Il n'y a aucun général en lequel la nation anglaise place plus de confiance ; elle est sûre que la plus grande armée qu'elle ait jamais formée soit placée sous son commandement suprême et que le plus grand administrateur pour sa ténacité et pour sa résolution. »

Que va penser von Bernhardt, ce porte-voix du Kaiser, qui s'exprime comme suit dans son dernier article : Les fautes des Alliés. Les puissances de la Quadruple-Entente, dit-il, ont commis la grande faute de ne pas avoir coordonné leur action. La cause de l'Allemagne, aujourd'hui victorieuse (à son avis), aurait été perdue, si les Alliés avaient su combiner leurs efforts. Si le grand-Empire était mieux préparé pour la guerre au lieu de compter sur les efforts des autres, si l'Italie était jointe aux autres dès le début, si la Russie avait été mieux équipée et mieux pourvue de munitions, alors tout aurait été différent. Mais la Belgique était conquise avant que la France et l'Angleterre fussent entrées en scène et venant de l'arrière, après un départ d'un jour de retard, l'ambassade de France, il se dirigeait vers l'auto qui l'attendait.

Celui qui ont visité Londres, connaissent l'effet imposant de nos ambassadeurs dans la façade donne sur Albert Gate, une des grandes entrées de Hyde-Park, tandis que ses fenêtres s'ouvrent d'un côté sur Rottem-Row et de l'autre côté sur l'auto qui l'attendait. Les deux côtés de la façade, l'une des voies la plus animée et les plus belles de Londres. Une foule considérable composée de promeneuses et de promeneurs descendent les escaliers, des ouvriers et de travailleurs, le travail cesse de bonne heure le samedi, s'était assemblée devant l'ambassade. La police bienveillante fermait le lieu sur la circulation générale, il y avait une occasion unique dont il eût été dur de nous priver.

Opéré le 8 novembre, le capitaine Servière, qui n'avait abandonné son poste qu'à la dernière extrémité, succombait le 10, à une péritonite aiguë. Les obsèques du capitaine Servière ont eu lieu vendredi à Grenoble. Malgré une pluie battante, une affluence considérable, composée des grands industriels de la région, de très nombreux ouvriers de militaires et de fonctionnaires, avait tenu à rendre au défunt les dernières honneurs. M. le général Servière s'était rendu à Grenoble, accompagné de son aide de camp, le capitaine d'Etat, et fut l'objet de nombreuses manifestations de sympathie, qui témoignent de la haute estime dans laquelle était tenu le défunt. Les regrets et les larmes étaient dans les yeux, et un soldat mort en quelque sorte au champ d'honneur, mais aussi à l'homme loyal et affable avec tous, au chef paternel et bon qui avait su se faire aimer de son personnel, dont il sera profondément regretté. Le capitaine Servière était un peu des nôtres, puisque sa femme est la sœur de M. Edouard Krellmann, fondateur de l'usine bien connue du boulevard de Plombières. Que M. le général Servière, dont nous savons l'immense douleur, nous permette de lui renouveler, en cette cruelle circonstance, l'assurance de notre respectueuse sympathie et qu'il veuille bien trouver ici, ainsi que Mme veuve Georges Servière, nos condoléances les plus vives et les plus sincères. A. N.

**Voir plus loin les Dépêches de la Guerre**  
Enfin, les deux battants de la porte sont ouverts, et avec M. Cambon à sa droite, suivi de deux aides de camp, l'ancien ministre de campagne, marche rapidement vers l'auto qui l'attend. Des acclamations chaudes, prolongées, s'élèvent de la foule, le généralissime hésite un instant, comme pris au piège, et qu'il ne veut pas décevoir son espoir, mais, en face de lui, semblent tout étonnés de tant de chaleur. Ce qui se dégage du général Joffre, c'est un air de force, son pas rapide, ses mouvements pleins de vivacité sont ceux de l'homme de trente ans, son apparence est celle d'un homme de plusieurs générations plus jeune, tandis que cette vivacité d'esprit, sa rareté sa carrure massive et le fait paraître tout autre que ses porteurs.

### LA CORRESPONDANCE DE NOS SOLDATS

Près de 12 millions de lettres n'ont pu leur être remises

Veut-on savoir combien de lettres, paquets, adhésifs et valiers, c'est-à-dire de billets de 5 ou de 20 francs contournés dans des lettres ordinaires... adressés à des militaires ont fait retour à l'Administration des Postes, pour des raisons diverses : adresses incomplètes, disparitions, changements de corps, etc., et cela depuis le début de la circulation postale le 1<sup>er</sup> octobre de la présente année ? Voici : 1<sup>er</sup> Lettres ordinaires : 11.500.000. Oui, près de 12 millions de lettres n'ont pu être remises à leurs destinataires ! Cependant, après de longues et patientes recherches, l'Administration des Postes a pu en retourner 4 millions aux expéditeurs qui avaient négligé d'indiquer sur les enveloppes leur nom et leur adresse. 2<sup>e</sup> Paquets : 76.000, sur lesquels 30.000 ont été renvoyés aux expéditeurs — toujours après de minutieuses recherches — quant aux autres, ils ont été remis au ministère de la Guerre, qui en a fait la répartition dans les tranchées, à ceux de nos soldats les moins favorisés. 3<sup>e</sup> Mandats-poste : 155.000, qui ont naturellement été tous retournés à leurs expéditeurs parce qu'ils ne purent être remis à des destinataires pour les causes énoncées plus haut. 4<sup>e</sup> Valeurs : 550.000 francs de billets de 5 et 20 francs ont été découverts dans une partie de 11.500.000 lettres retournées à l'Administration, au cours des recherches faites par celle-ci pour retrouver trace des expéditeurs. Cette même administration a fait depuis le nécessaire, et ce ne fut pas toujours facile, pour faire rentrer les expéditeurs en possession de leur argent, qu'ils auraient cependant pu et dû envoyer sous forme de mandats, sans frais ; c'est ainsi que 400.000 francs de petits billets furent restitués à leurs propriétaires. En somme, il serait possible de faciliter la tâche de l'Administration des Postes, avec un peu plus de clairvoyance dans les envois quelconques faits à nos soldats, c'est-à-dire en mettant des adresses complètes et surtout en ajoutant celle de l'expéditeur.



# Les Alliés dans les Balkans

## L'offensive franco-anglaise préservera Monastir

Paris, 13 Novembre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont occupés de la situation diplomatique et militaire.

Les journaux allemands ajoutent que, jusqu'à présent, les trains de Berlin à Constantinople ne sont pas interrompus.

### Les Allemands en Bulgarie

Rome, 13 Novembre.

D'après le correspondant du *Corriere della Sera* à Bucarest, le transport de l'artillerie, des munitions et des troupes austro-allemandes est très actif sur le Danube.

### DANS LES BALKANS

## L'Attaque contre la Serbie

### Les Opérations françaises contre les Bulgares

#### L'offensive et le général Sarraïl

Genève, 13 Novembre.

L'envoyé spécial du *Sociale* dans les Balkans, M. Magrin, se trouve en ce moment à Monastir, où il est arrivé par l'une des voies ferrées qui relient Salonique à Monastir.

### L'insolence des officiers allemands révolte l'armée bulgare

Bucarest, 13 Novembre.

Un certain esprit de réaction commence à se faire jour dans l'armée bulgare devant l'insolence des officiers allemands.

### Les Bulgares battent en retraite

Genève, 13 Novembre.

Sur le front Vélès-Istip, les Bulgares battent en retraite. Ils ont subi des pertes énormes en hommes, en munitions et en vivres.

### Les Bulgares ont subi des pertes terribles

Bucarest, 13 Novembre.

Les armées bulgares ont subi des pertes terribles dans leur lutte contre les Serbes et les Anglo-Français.

### L'échec bulgare au col de Babouna

Londres, 13 Novembre.

Le correspondant du *Daily Mail* à Athènes télégraphie le 11 qu'une certaine faiblesse se manifeste parmi les forces bulgares qui combattent à la passe de Babouna.

### Bulgarie dégarmit la frontière roumaine pour se renforcer sur le front français

Londres, 13 Novembre.

On mande de Rome au *Daily Mail* que quatre batteries d'artillerie bulgare ont été retirées du Danube vis-à-vis du territoire roumain.

### L'activité des alliés

Turin, 13 Novembre.

On télégraphie d'Athènes à la *Gazette del Popolo* :

### La collaboration de l'Italie

Rome, 13 Novembre.

La situation balkanique attire particulièrement l'attention de l'opinion italienne depuis quelques jours.

### De nombreuses raisons la rendent inévitable

Rome, 13 Novembre.

La situation balkanique a pris une tournure certainement sérieuse pour les intérêts italiens dans la péninsule.

### Les difficultés de l'action austro-allemande

Lausanne, 13 Novembre.

Le correspondant des *Dernières Nouvelles de Munich* sur le front serbe télégraphie :

### De Vienne à Constantinople

Genève, 13 Novembre.

Une dépêche de Vienne aux *Dernières Nouvelles de Munich* dit que le grand pont entre Pirot et Nich sera reconstruit et que dans dix jours on pourra aller directement de Vienne à Constantinople par Belgrade et Sofia.

La première hypothèse correspond surtout à une conception d'ordre politique. On estime qu'il suffirait que l'uniforme italien parût en Albanie pour rallier tous les hésitants.

On oppose cependant à ce projet un autre projet de débarquement d'un contingent à Salonique, qui paraît plus urgent, car, obligeant comme l'uniforme italien parût en Albanie, les troupes alliées parviennent à rejeter les Bulgares sur leur territoire.

### L'intervention de la Russie et de la Roumanie

Rome, 13 Novembre.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Bucarest assure que dès que les Russes attaqueront les Bulgares avec des forces suffisantes, les Roumains marcheront et envieront 300.000 hommes à la conquête de la Transylvanie.

Le concours militaire de la Russie est cependant indispensable à cette action, qui ralliera tous les hommes d'Etat roumains et le souverain lui-même lorsque la garantie du succès sera obtenue.

### L'armée russe sera commandée par le général Kouroupatkine

Londres, 13 Novembre.

On mande de Rome au *Daily Telegraph* : Une dépêche de source allemande dit que le général Kouroupatkine a été nommé à commander l'armée russe destinée à opérer contre la Bulgarie.

### Un accord germano-bulgare

Athènes, 13 Novembre.

Le journal gouvernemental *Kavak* est informé de source diplomatique que l'Allemagne et la Bulgarie ont, le 9 novembre, conclu un accord donnant une solution à certaines questions concernant la situation dans les Balkans.

D'après cet accord, la Bulgarie, immédiatement après la campagne de Serbie, entreprendra la démobilisation.

### Guillaume II à Sofia

Londres, 13 Novembre.

Le correspondant du *Daily Mail* à Copenhague télégraphie :

Selon une dépêche reçue ce soir, le kaiser se rendant à Sofia, où il rendra visite au roi Ferdinand, a passé à Orsova sur la frontière de Hongrie et de Roumanie.

### En Roumanie

Bucarest, 13 Novembre.

Un grand meeting a été tenu à Galatz. Le prince Cantacuzène, le docteur Istrati, M. Constantin Milea ont réclame l'entrée en action de la Roumanie.

### Une mission militaire russe

Berne, 13 Novembre.

On mande de Stockholm à la *Gazette de Francfort* qu'à Pétersbourg, le bruit court qu'une mission militaire russe, ayant à sa tête un général de l'armée active, se rendrait incessamment en Roumanie.

### M. Brătianu voudrait ajourner la Chambre

Berne, 13 Novembre.

Les journaux hongrois apprennent, de Bucarest, qu'avant la rentrée de la Chambre, fixée au 28 novembre, un Conseil de la Couronne aura lieu au palais royal.

### Le gouvernement grec et la France

Paris, 13 Novembre.

Dans les milieux grecs autorisés de Paris, on déclare que rien ne justifie les bruits alarmistes répandus par la presse étrangère.

### Les relations gréco-bulgares

Genève, 13 Novembre.

Une dépêche de Sofia aux *Dernières Nouvelles de Munich* dit que M. Skouloudis a déclaré au ministre de Bulgarie à Athènes qu'il espère des relations amicales entre les deux pays.

### En Allemagne

Londres, 13 Novembre.

Un expert financier américain bien connu, qui vient d'Allemagne, où il a été pendant plusieurs mois, déclare que les récoltes allemandes ne sont, cette année, que de 60 % de la normale.

La situation à Dvinsk et dans la région du Sty et dans la région du Sty

### L'Action russe

#### La situation à Dvinsk et dans la région du Sty

Londres, 13 Novembre.

On mande de Pétersbourg au *Times* : « Le correspondant du *Nouvelles Vremia* annonce que M. Morgin a été remplacé sur le front de Dvinsk par von Lauenstein.

Le 12 novembre, deux d'artillerie sur tous les fronts.

### En Turquie

#### La situation à Constantinople

Genève, 13 Novembre.

On mande de Berlin que le capitaine de corvette Humann, qui jusqu'à maintenant commandait le *Loreley*, est nommé attaché naval à Constantinople.

### Les Etats-Unis et la Guerre

#### Les complots austro-allemands

New-York, 13 Novembre.

Le docteur Goriac accuse le comte Bernstorff d'avoir recommandé une grande activité dans les milieux austro-allemands aux Etats-Unis.

### La fabrication des munitions pour les alliés

Londres, 13 Novembre.

Le correspondant du *Times* télégraphie de Montréal que 30.000 ouvriers travaillent actuellement dans quarante-trois usines, fabriquant ici de puissants explosifs.

### En France

#### On va faire des explosifs avec le coke des usines à gaz

Paris, 13 Novembre.

Le *Journal* dit qu'on fera des explosifs avec le coke des usines à gaz. On s'est mis à l'œuvre dans les usines de Valenciennes, de Lille, de Valenciennes, de Valenciennes.

### Un démenti de M. Caillaux

Paris, 13 Novembre.

M. Caillaux nous adresse, de Marnes, la communication suivante : « M. Caillaux dément de la façon la plus formelle tout voyage qu'il aurait fait à La Haye.

### Le retour du général Gouraud

Paris, 13 Novembre.

Le général Gouraud est rentré ce matin à Paris, revenant de Rome. Aucune réception n'avait été organisée et son arrivée a passé complètement inaperçue.

### La Campagne allemande pour la Paix

Amsterdam, 13 Novembre.

Le rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt* a adressé des personnalités considérables un communiqué par lequel il déclare que l'Empire a une requête pour que la presse internationale s'efforce d'obtenir la discussion des conditions de la future paix.

### La Ville de Lyon condamnée en Allemagne

Genève, 13 Novembre.

Dans un article de fond, le *Berliner Tageblatt* déclare que tout Allemand raisonnable devrait souscrire aux conditions déclarées indispensables par lord Courtney.

### En Allemagne

#### La situation économique s'aggrave de jour en jour

Londres, 13 Novembre.

Un expert financier américain bien connu, qui vient d'Allemagne, où il a été pendant plusieurs mois, déclare que les récoltes allemandes ne sont, cette année, que de 60 % de la normale.

sur l'Allemagne fut immense, et que sa soumission n'est qu'une question de temps.

### En Angleterre

#### Démission de M. Winston Churchill

Londres, 13 Novembre.

M. Winston Churchill a donné sa démission parce qu'il n'a pas été désigné pour faire partie du petit Comité de Guerre récemment constitué à l'intérieur du Cabinet.

### L'Action russe

#### La situation à Dvinsk et dans la région du Sty

Londres, 13 Novembre.

On mande de Pétersbourg au *Times* : « Le correspondant du *Nouvelles Vremia* annonce que M. Morgin a été remplacé sur le front de Dvinsk par von Lauenstein.

Le 12 novembre, deux d'artillerie sur tous les fronts.

### En Turquie

#### La situation à Constantinople

Genève, 13 Novembre.

On mande de Berlin que le capitaine de corvette Humann, qui jusqu'à maintenant commandait le *Loreley*, est nommé attaché naval à Constantinople.

### Les Etats-Unis et la Guerre

#### Les complots austro-allemands

New-York, 13 Novembre.

Le docteur Goriac accuse le comte Bernstorff d'avoir recommandé une grande activité dans les milieux austro-allemands aux Etats-Unis.

### La fabrication des munitions pour les alliés

Londres, 13 Novembre.

Le correspondant du *Times* télégraphie de Montréal que 30.000 ouvriers travaillent actuellement dans quarante-trois usines, fabriquant ici de puissants explosifs.

### En France

#### On va faire des explosifs avec le coke des usines à gaz

Paris, 13 Novembre.

Le *Journal* dit qu'on fera des explosifs avec le coke des usines à gaz. On s'est mis à l'œuvre dans les usines de Valenciennes, de Lille, de Valenciennes, de Valenciennes.

### Un démenti de M. Caillaux

Paris, 13 Novembre.

M. Caillaux nous adresse, de Marnes, la communication suivante : « M. Caillaux dément de la façon la plus formelle tout voyage qu'il aurait fait à La Haye.

### Le retour du général Gouraud

Paris, 13 Novembre.

Le général Gouraud est rentré ce matin à Paris, revenant de Rome. Aucune réception n'avait été organisée et son arrivée a passé complètement inaperçue.

### La Campagne allemande pour la Paix

Amsterdam, 13 Novembre.

Le rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt* a adressé des personnalités considérables un communiqué par lequel il déclare que l'Empire a une requête pour que la presse internationale s'efforce d'obtenir la discussion des conditions de la future paix.

### En Allemagne

#### La situation économique s'aggrave de jour en jour

Londres, 13 Novembre.

Un expert financier américain bien connu, qui vient d'Allemagne, où il a été pendant plusieurs mois, déclare que les récoltes allemandes ne sont, cette année, que de 60 % de la normale.

recevoir du cuivre de la Grande-Bretagne soit la condition expresse que ce cuivre ne soit pas réexporté en Allemagne.

### En Angleterre

#### Démission de M. Winston Churchill

Londres, 13 Novembre.

M. Winston Churchill a donné sa démission parce qu'il n'a pas été désigné pour faire partie du petit Comité de Guerre récemment constitué à l'intérieur du Cabinet.

### L'Action russe

#### La situation à Dvinsk et dans la région du Sty

Londres, 13 Novembre.

On mande de Pétersbourg au *Times* : « Le correspondant du *Nouvelles Vremia* annonce que M. Morgin a été remplacé sur le front de Dvinsk par von Lauenstein.

Le 12 novembre, deux d'artillerie sur tous les fronts.

### En Turquie

#### La situation à Constantinople

Genève, 13 Novembre.

On mande de Berlin que le capitaine de corvette Humann, qui jusqu'à maintenant commandait le *Loreley*, est nommé attaché naval à Constantinople.

### Les Etats-Unis et la Guerre

#### Les complots austro-allemands

New-York, 13 Novembre.

Le docteur Goriac accuse le comte Bernstorff d'avoir recommandé une grande activité dans les milieux austro-allemands aux Etats-Unis.

### La fabrication des munitions pour les alliés

Londres, 13 Novembre.

Le correspondant du *Times* télégraphie de Montréal que 30.000 ouvriers travaillent actuellement dans quarante-trois usines, fabriquant ici de puissants explosifs.

### En France

#### On va faire des explosifs avec le coke des usines à gaz

Paris, 13 Novembre.

Le *Journal* dit qu'on fera des explosifs avec le coke des usines à gaz. On s'est mis à l'œuvre dans les usines de Valenciennes, de Lille, de Valenciennes, de Valenciennes.

### Un démenti de M. Caillaux

Paris, 13 Novembre.

M. Caillaux nous adresse, de Marnes, la communication suivante : « M. Caillaux dément de la façon la plus formelle tout voyage qu'il aurait fait à La Haye.

### Le retour du général Gouraud

Paris, 13 Novembre.

Le général Gouraud est rentré ce matin à Paris, revenant de Rome. Aucune réception n'avait été organisée et son arrivée a passé complètement inaperçue.

### La Campagne allemande pour la Paix

Amsterdam, 13 Novembre.

Le rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt* a adressé des personnalités considérables un communiqué par lequel il déclare que l'Empire a une requête pour que la presse internationale s'efforce d'obtenir la discussion des conditions de la future paix.

### En Allemagne

#### La situation économique s'aggrave de jour en jour

Londres, 13 Novembre.

Un expert financier américain bien connu, qui vient d'Allemagne, où il a été pendant plusieurs mois, déclare que les récoltes allemandes ne sont, cette année, que de 60 % de la normale.



## L'Intendance et le travail à domicile

LES OUVRIERES RECLAMENT ET, SEULES, LES ADJUDICATAIRES SONT FAUTIFS

De nouveaux les ouvrières et les ouvriers employés aux confections militaires ont de pénibles motifs de plainte. Des atteintes ne cessent d'être portées aux conditions de leur travail et au salaire par suite de la hausse du prix de revient. Les adjudicataires paient un prix inférieur, l'intendance peut opérer une retenue proportionnelle sur la somme dont le contrat débiteur envers lui et la verser aux ouvrières.

« Que l'ouvrière connaisse le nom de l'adjudicataire pour le compte duquel elle travaille. » Cinq cents signatures environ appellent ces revendications trop légitimes. Et M. le préfet des Bouches-du-Rhône leur a prêté la plus favorable attention.

Or l'intendance de Marseille n'est pas indifférente. On y regrette seulement la difficulté de remédier à une aussi déplorable situation : — Tout d'abord, nous indique-t-on, l'intendance a pris le soin de fixer des prix minima à la pièce avant même que la loi sur le minimum de salaire des ouvrières et le minimum de salaire des ouvriers n'aient été promulgués dans le département. Il paraîtrait, d'ailleurs, qu'elle ne l'est même point encore.

« L'intendance fait signe à l'adjudicataire un écrit par lequel il s'engage à payer à ses employés le salaire minimum qu'elle a fixé et qui doit être affiché dans les bureaux, les ateliers, là où se déroulent les conditions de travail. Si l'adjudicataire paie un prix inférieur, l'intendance peut opérer une retenue proportionnelle sur la somme dont le contrat débiteur envers lui et la verser aux ouvrières... »

« Mais que peut-elle lorsque les ouvrières viennent se plaindre de sous-paiement avec lesquels elle n'a point traité ? L'intendance ne connaît que l'adjudicataire. Certes, en passant sur le marché en d'autres mains et non sans un bénéfice, celui-ci a agi avec mauvaise foi. Mais l'intendance ne peut que constater le contrat et exclure des futurs marchés l'adjudicataire fautif.

« Et cette sanction, fort anodine déjà en apparence est, en fait, tout à fait inutile. Ce n'est plus le même adjudicataire qui présente aux marchés, mais c'est la même maison, sous la représentation étrangère d'un cousin, d'un oncle, d'un parent quelconque, d'un ami... »

« L'intendance a fixé des prix minima pour la confection à la pièce. Et pourtant, malgré une vigilance indéniable, elle ne peut empêcher l'ouvrière de toute exploitation même de la part de l'adjudicataire officiel. Ainsi, le manteau de cavalerie doit être payé à l'ouvrière 3 fr. 65. L'adjudicataire lui donne un prix inférieur et, à votre observation après plainte, lors de la livraison, il répond : « Le salaire était fixé à 3 fr. 65 pour le manteau complet, mais j'ai fait poser les boutons par d'autres ouvrières travaillant en série. On fait un nouveau contrat. On stipule que la pose des boutons doit être comprise dans le travail à la pièce confié à l'ouvrière. Fort bien, ce seront les couturières qui serviront de prétexte la fois suivante... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

Hélas ! il faudrait bien qu'après les rets l'ouvrière puisse venir à bout même souvent à nourrir sa famille. Ce qui prendrait en telles initiatives seraient vite signalées, repoussées par les employeurs. A l'exception des sacrifices individuels n'y a-t-il donc rien à tenter ? Peut-être le rétablissement des lois sur le travail de la Convention.

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

## LE PAIN MUNICIPAL

LES OUVRIERES RECLAMENT ET, SEULES, LES ADJUDICATAIRES SONT FAUTIFS

De nouveaux les ouvrières et les ouvriers employés aux confections militaires ont de pénibles motifs de plainte. Des atteintes ne cessent d'être portées aux conditions de leur travail et au salaire par suite de la hausse du prix de revient. Les adjudicataires paient un prix inférieur, l'intendance peut opérer une retenue proportionnelle sur la somme dont le contrat débiteur envers lui et la verser aux ouvrières.

« Que l'ouvrière connaisse le nom de l'adjudicataire pour le compte duquel elle travaille. » Cinq cents signatures environ appellent ces revendications trop légitimes. Et M. le préfet des Bouches-du-Rhône leur a prêté la plus favorable attention.

Or l'intendance de Marseille n'est pas indifférente. On y regrette seulement la difficulté de remédier à une aussi déplorable situation : — Tout d'abord, nous indique-t-on, l'intendance a pris le soin de fixer des prix minima à la pièce avant même que la loi sur le minimum de salaire des ouvrières et le minimum de salaire des ouvriers n'aient été promulgués dans le département. Il paraîtrait, d'ailleurs, qu'elle ne l'est même point encore.

« L'intendance fait signe à l'adjudicataire un écrit par lequel il s'engage à payer à ses employés le salaire minimum qu'elle a fixé et qui doit être affiché dans les bureaux, les ateliers, là où se déroulent les conditions de travail. Si l'adjudicataire paie un prix inférieur, l'intendance peut opérer une retenue proportionnelle sur la somme dont le contrat débiteur envers lui et la verser aux ouvrières... »

« Mais que peut-elle lorsque les ouvrières viennent se plaindre de sous-paiement avec lesquels elle n'a point traité ? L'intendance ne connaît que l'adjudicataire. Certes, en passant sur le marché en d'autres mains et non sans un bénéfice, celui-ci a agi avec mauvaise foi. Mais l'intendance ne peut que constater le contrat et exclure des futurs marchés l'adjudicataire fautif.

« Et cette sanction, fort anodine déjà en apparence est, en fait, tout à fait inutile. Ce n'est plus le même adjudicataire qui présente aux marchés, mais c'est la même maison, sous la représentation étrangère d'un cousin, d'un oncle, d'un parent quelconque, d'un ami... »

« L'intendance a fixé des prix minima pour la confection à la pièce. Et pourtant, malgré une vigilance indéniable, elle ne peut empêcher l'ouvrière de toute exploitation même de la part de l'adjudicataire officiel. Ainsi, le manteau de cavalerie doit être payé à l'ouvrière 3 fr. 65. L'adjudicataire lui donne un prix inférieur et, à votre observation après plainte, lors de la livraison, il répond : « Le salaire était fixé à 3 fr. 65 pour le manteau complet, mais j'ai fait poser les boutons par d'autres ouvrières travaillant en série. On fait un nouveau contrat. On stipule que la pose des boutons doit être comprise dans le travail à la pièce confié à l'ouvrière. Fort bien, ce seront les couturières qui serviront de prétexte la fois suivante... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

## Un dur Combat

On ne lira pas sans intérêt ni sans émotion cette lettre d'un poilu. Dans le drame épique qu'elle raconte, et à travers les sécheresses mêmes du récit, à travers la naïve sincérité des détails, on retrouvera ces nobles affirmations de sang-froid, d'énergie, en même temps que de sensibilité et de solidarité sociale qui restoreront comme les plus belles qualités du trouper de France.

« Personne ne comprend que ces blessés n'aient pas été lâchés en Algérie au même prix qu'en France, alors que les blessés l'ont été à 30 francs... »

« Cette situation menace d'être désastreuse pour la consommation algérienne, les semouces étant déjà à 51 francs à Marseille... »

« Je vous prie instamment de bien vouloir intervenir auprès du Gouvernement pour qu'elle cesse aussitôt et que les blessés soient livrés au même prix que les blessés toulousains... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

## La cocarde de Mimi Pinson

Sur l'initiative de M. Georges Charpentier, député de Lyon, les cocardes nationales ont été décidées de confectionner, à l'intention de nos poilus, de cocardes qu'elles leur envoient sur le front à titre de félicité et de souvenir. Notre correspondant parisien nous a télégraphié le compte rendu de la petite fête qui a consacré cette généreuse initiative ; mais nous croyons devoir reproduire les belles strophes écrites pour l'occasion par M. Maurice Donnay et qui se chantent sur l'air du temps des cerises :

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

« Quand nous chanterons le temps des victoires, Et vite clouette et beau coq vainqueur. Seront tous en fête : Les filles auront la folle en tête, Les garçons auront le cœur en feu. Quand nous chanterons le temps des victoires, Chantera plus clair Chanteclair vainqueur. »

## Les R. A. T. sur le Front

Notre photographie représente quatre R. A. T. du Midi qui sont sur le front, dans la Meuse, depuis les premiers mois de la guerre. On reconnaît : n° 1, M. Derbez ; n° 2, M. Vial, tous deux militants socialistes bien connus à Marseille ; le n° 3 est un militant d'Avignon, M. Villy.

« Personne ne comprend que ces blessés n'aient pas été lâchés en Algérie au même prix qu'en France, alors que les blessés l'ont été à 30 francs... »

« Cette situation menace d'être désastreuse pour la consommation algérienne, les semouces étant déjà à 51 francs à Marseille... »

« Je vous prie instamment de bien vouloir intervenir auprès du Gouvernement pour qu'elle cesse aussitôt et que les blessés soient livrés au même prix que les blessés toulousains... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

## Un dur Combat

On ne lira pas sans intérêt ni sans émotion cette lettre d'un poilu. Dans le drame épique qu'elle raconte, et à travers les sécheresses mêmes du récit, à travers la naïve sincérité des détails, on retrouvera ces nobles affirmations de sang-froid, d'énergie, en même temps que de sensibilité et de solidarité sociale qui restoreront comme les plus belles qualités du trouper de France.

« Personne ne comprend que ces blessés n'aient pas été lâchés en Algérie au même prix qu'en France, alors que les blessés l'ont été à 30 francs... »

« Cette situation menace d'être désastreuse pour la consommation algérienne, les semouces étant déjà à 51 francs à Marseille... »

« Je vous prie instamment de bien vouloir intervenir auprès du Gouvernement pour qu'elle cesse aussitôt et que les blessés soient livrés au même prix que les blessés toulousains... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »

« En fait, nous ne pouvons que rejeter les offres par trop basses ou dénoncer les contrats. Mais les ouvrières elles, principales intéressées, peuvent refuser le prix qui leur paraît, et qui sont désemparées au lieu de les accepter pour s'en plaindre ensuite. Elles n'ont qu'à s'adresser à l'Inspection du Travail ou en faire dresser procès-verbal. Ce qu'elles dénoncent n'est qu'opération de simple police... »



Les cuisistots du 115<sup>e</sup> territorial sur le front

## L'Allemagne vue par un Journaliste neutre

Un certain nombre de journalistes des pays neutres ont récemment été invités par les autorités allemandes à faire un voyage dans les différents pays de l'Empire pour constater de visu la situation économique et l'état général... Après avoir rendu hommage à l'esprit de charité qui caractérise l'Allemagne en ce moment, M. Lindbaek continue :

« Le peuple allemand est fort, plus fort qu'on ne croyait et qu'il ne croyait lui-même ; il est sûr d'avoir la victoire finale. Et pourtant, on constate avec étonnement que l'état d'esprit n'est absolument pas brillant, mais plutôt déprimé. »

« On le constate même à Berlin. Les rues sont relativement tranquilles et on n'y voit pas d'enthousiasme. J'ai été présent aux deux « Journées de Hindenburg », le 2 et le 3 octobre, quand la statue de bols fut inaugurée. On constatait que le vieux général, le libérateur de la Prusse orientale, jouissait d'une énorme popularité, plus grande que celle de l'empereur. »

« Cette est la situation exacte en Allemagne au point de vue de l'alimentation ? Si fallait juger d'après les nouvelles qui nous ont été servies au cours de notre voyage journalistique la situation devrait être brillante. Après avoir accompli l'effort de faire honneur à un diner de ses hôtes dans trois hôtels de luxe, les amphitryons nous disaient généralement : « Eh bien, vous voyez, messieurs, que nous sommes pas affamés en Allemagne ». »













